tranquillité, respect & engagement.

ARRÊT NUITÉE VR

Bienvenue chez-nous!

Port-Cartier vous accueille à bras ouverts!
Nous vous sommes reconnaissants de faire en sorte que votre visite soit agréable pour tous; pour vous, comme pour nous.

Voici donc quelques règles facilitantes qui fera de votre court séjour, une expérience enrichissante :

Règle #1

Ces sites sont ***gratuits*** pour les **VRs** autonomes; **ce qui signifie** que notre profit repose entièrement sur votre engagement à encourager les commerces locaux, à respecter vos hôtes et à promouvoir nos magnifiques attraits!

Règle #2

Ces sites sont ***uniquement*** pour les **VRs** autonomes; **ce qui signifie** que vous ne pouvez agir en campeurs!

Il est donc interdit de :

- Cuisiner à l'extérieur;
- Dresser une tente/cuisinette;
- Ouvrir un auvent;
- Étendre du linge;
- Utiliser une génératrice;
- Faire un feu;
- Circuler sur le site avec toute boisson alcoolisée;
- Évacuer des eaux usées;
- Déranger l'ordre et la tranquillité.

Règle #3

Ces sites sont ***spécialement*** pour les **VRs** autonomes; **ce qui signifie** que nous avons répertorié pour vous nos plus beaux coins afin de vous prévaloir d'un emplacement de choix au cœur de notre ville. Arpentez celle-ci comme bon vous semble et profitez de ses multiples attraits! Tout est à proximité; ne vous reste qu'à ouvrir vos yeux et votre cœur à toutes ses splendeurs!

Bon séjour!

VILLE DE PORT-CARTIER